Ma voisine, appelons là Naïma vit chez sa sœur avec sa fille de 9 ans. Naïma attend d'avoir les 5 ans de présence que lui réclame la préfecture et fait des ménages puisqu'elle ne pourra faire valoir ses diplômes et obtenir une équivalence qu'une fois régularisée. La petite cumule eczéma et petits troubles bénins mais récurrents associés à l'insécurité, Une vie qui oscille entre précarité et attente anxieuse. Jusqu'ici rien que de très ordinaire.

Comme chaque année , demande est faite auprès de l'ambassade de France en Algérie pour que la maman des deux sœurs, âgée de 85 ans puise venir passer les fêtes de Noël à Paris. La vieille dame est retraitée , elle a sa pension . Son mari, héros de la guerre de 40 est enterré à Levallois. Elles connaissent les démarches par cœur; elles font un dossier auquel il ne manque aucune pièce, comme l'an dernier. Las, la réponse de l'ambassade est arrivée: "les documents présentés ne sont pas fiables". Sans préciser quels documents seraient douteux. L'attestation de logement est passée par l'office hlm et validée par la mairie; que demander de plus?

Cette politique absurde et méprisante broie des vies . Elles ne demandaient pourtant pas grand chose, juste de passer Noël en famille.

De l'air, de l'air; ouvrons les frontières!

Marie-Cécile Plà